

HONORAIRES GESTION		
Type de gestion	Standard	Confort
Taux TTC sur les encaissements	34,90 € TTC/ lot / mois	8,8%
HONORAIRES LOCATION		
Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art.5)	Honoraires TTC Modalités	A la charge de :
Honoraires d'entremises	150 euros	Bailleur (uniquement les logements inférieurs à 39 m ² habitables)
Honoraires de négociation (prestation visite, constitution dossier, rédaction du bail) selon la surface habitable du logement	de 0 - 39 m ² = 8 € /m ² de 40 - 59 m ² = 7,10 € /m ² de 60 à 89m ² = 6,10 € /m ² plus de 90 m ² = 5,10 € /m ²	100 % bailleur - 100 % locataire
État des lieux location vide ou meublée (entrée ou sortie hors déplacement)	3 € / m ² habitable	100 % bailleur - 100 % locataire
Supplément Etat des lieux location meublée (entrée ou sortie hors déplacement). La liste précise des meubles et objets présents dans le logement et ses annexes doit être fournie par le propriétaire	220 €	100% charge bailleur
Établissement d'un acte de location hors négociation	150 €	50 % bailleur - 50 % locataire (ou 150 € à la charge du demandeur)
Locaux commerciaux	Honoraires HT	
Honoraires de négociation avec rédaction d'acte à partir de 850 €HT de loyer mensuel	20% HT du loyer annuel HT	1/3 Bailleur-2/3 locataire
Honoraires de négociation avec rédaction d'acte : loyer mensuel inférieur à 700€HT	1 500 €	
Honoraires de négociation avec rédaction d'acte : loyer mensuel entre 701€ Ht et 849€ HT	2 000 €	
Établissement d'un acte de location :	900 € si loyer < 1000€ HT - 1800 € si loyer < 4000€ HT	Demandeur
État des lieux (entrée ou sortie)	Sur devis	Demandeur
Garage - box		
Honoraires de négociation avec rédaction d'acte	250 €	50 % bailleur - 50 % locataire
Honoraires de négociation avec rédaction d'acte (hors état des lieux)	200 €	50 % bailleur - 50 % locataire
Établissement d'un acte de location	100 €	bailleur
HONORAIRES TRANSACTION		
Montant de la transaction	Maison, appartement et immeuble	Cession de fonds
Inférieur à 60 000 €		5 000 €
De 60 001 € à 100 000 €	8,5%	12,0%
De 100 001 € à 200 000 €	7,5%	11,5%
De 200 001 € à 300 000 €	7,0%	11,0%
De 300 001 € à 400 000 €	6,0%	10,0%
Au-delà de 400 001 €	5,5%	9,0%
Vente d'un garage		2 500 €
Terrain de 0 à 49 999 €		5 000 €
Terrain au-delà de 50 000 €		10% plafonnés à 20 000 € par lot
Etablissement d'une estimation (visite du bien, rédaction, remise du document)		250 €
Etablissement d'un acte sous seing privé sans négociation (préparation, rédaction, signature avec chaque parties, constitution dossier notaire, suivi, présence à la signature)		2 500 €
HONORAIRES VIAGER		
Barème transaction applicable sur la valeur vénale du bien (estimation réalisée par l'agence)		
Estimation du viager (estimation réalisée par l'agence)	450 € déduits sur les honoraires lors de la vente	

* Grille de prix TTC, comprenant 20% de TVA